



Projet associatif
2025-2030

rêver
2030



C'est bien quand
on choisit, moi je sais
ce que je veux !

Françoise
RÉSIDENTE

Je transmets de l'aide et
des connaissances aux autres
jeunes, j'aime bien faire ça !

Jessica
JEUNE FEMME ACCOMPAGNÉE,
PAIR-AIDANTE DES AUTRES JEUNES

*Les personnes
handicapées ne sont
pas des destinataires
passifs mais participent
à la vie sociale
comme protagonistes
du changement.
Subsidiarité et
participation sont
les deux piliers d'une
inclusion effective.*

Pape François

Je me vois bien vivre dans un appartement où je serais
seule, un peu accompagnée, près de ma famille.
Je voudrais un jardin, pouvoir planter des choses.

Elisa
JEUNE FEMME ACCOMPAGNÉE
AVEC DÉFICIENCE VISUELLE

**Notre mission, c'est
d'écouter la demande
de la personne, trouver
son moteur de vie.**

Thierry
BÉNÉVOLE ODA

*J'aimerais que ma fille ait une place
à l'internat de Bourg-la-Reine.
Je sais que là-bas il y a des qualités
humaines, des gens qui travaillent
avec le cœur. L'internat nous permet
de trouver notre équilibre et de passer
des moments de qualité avec notre fille
le week-end. Nous avons besoin
d'avoir confiance dans l'équipe
pour pouvoir avoir une vie personnelle.
On doit vivre pour pouvoir aider
notre fille ! J'aimerais bien aussi
rencontrer d'autres parents.*

Maman de Christelle
JEUNE FEMME ACCOMPAGNÉE

*Avoir mon propre appartement me fait
rêver mais j'ai peur de la solitude.*

Angèle
JEUNE FEMME RÉSIDENTE

Sommaire

4 Préambule

16 Nos parties
prenantes

6 Introduction

18 Nos
valeurs

7 Le rêve
nécessaire

20 Notre
gouvernance

11 Qui sommes-
nous ?

21 Nos ambitions
pour 2030

14 Notre
mission

26 Conclusion



Préambule



Bernard Grynko Président et Sandrine Delattre Directrice Générale de l'ODA

La réécriture de notre projet associatif intervient à un moment charnière de l'histoire d'*Œuvres d'Avenir*.

Un peu plus de dix ans après sa création par le rassemblement des congrégations, notre association a connu des transformations très importantes et de nouveaux défis se présentent à nous.

Un bilan positif

Le premier projet, rédigé en 2018, quelques années après le regroupement des congrégations, a permis de construire un socle fédératrice, inspiré par les valeurs portées par les congrégations chrétiennes à l'origine de notre mission. Il a contribué à créer un esprit associatif partagé, ciment d'une gouvernance pluraliste rassemblant sœurs, laïcs, anciens et nouveaux membres. Il a accompagné la constitution d'une culture commune et soutenu, dans l'urgence parfois, l'accueil de nombreuses personnes en situation de handicap, dans une logique d'engagement et de service.

Au fil de ces années, une direction générale a été mise en place pour déployer l'ambition associative aux côtés des directions d'établissements. Deux projets d'envergure, à Paris et Bourg-la-Reine, ont entraîné une forte croissance du nombre de personnes accompagnées.

Ils ont aussi conduit à l'accueil de nouveaux publics : personnes en situation d'autisme, de troubles du neuro-développement, de polyhandicap, ou présentant des pathologies associées aux handicaps sensoriels historiques par l'association. Partout, les valeurs portées par le projet ont contribué à relever les défis d'ouvertures rapides, dans des contextes souvent contraints, malgré des mises en œuvre parfois inégales selon les sites et leur histoire.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru.

Nos forces

Depuis dix ans, *Œuvres d'Avenir* a su consolider ses forces et faire évoluer ses pratiques pour accompagner son développement. Nos valeurs fondatrices demeurent le socle de notre action.

La taille humaine de notre organisation facilite le dialogue et l'agilité dans les échanges entre la direction générale, les établissements et les familles. Nos salariés, bénévoles et administrateurs conjuguent engagement, expertise et attention aux besoins singuliers de chaque personne.

Forte des transformations engagées ces dernières années, notre association a élargi son expérience à l'accompagnement de publics variés et, depuis 2025, le grand âge avec l'intégration de l'EHPAD de Gramat. Nous disposons de sites de qualité, accessibles, qui offrent un cadre de vie adapté et ouvert sur la société. Notre dynamisme se traduit par des projets nombreux, portés collectivement.

Ces forces nous permettent aujourd'hui d'aborder les nouveaux enjeux avec confiance et responsabilité.

Une réflexion collective pour demain

Notre société, elle aussi, évolue, et de nouveaux défis se présentent à nous. Les besoins des personnes accompagnées et des équipes changent. Notre société se transforme, elle est confrontée à de grandes questions écologiques et sociétales. Le Conseil d'administration a souhaité actualiser le projet d'ODA pour capitaliser sur l'expérience acquise ces dernières années, et poser de nouveaux repères pour intégrer pleinement ces enjeux qui touchent notre secteur.

Pour que ce texte soit ancré dans les réalités de chacun et donne un cadre de référence qui suscite l'engagement de tous, **nous avons voulu qu'il associe des représentants de toutes les personnes concernées** : enfants et adultes accompagnés, familles, professionnels, cadres, administrateurs et partenaires.

Que chacun soit sincèrement remercié pour la qualité et la franchise de sa contribution.

Ce texte réaffirme notre identité et nos valeurs dans la fidélité à nos racines, tout en affirmant notre volonté de prendre pleinement part aux transformations du secteur.

Introduction

Les étapes de la démarche

L'actualisation du projet associatif d'ODA s'est déroulée au cours d'une année, du printemps 2024 au mois de juin 2025.

La démarche a été portée par un comité composé de six membres du conseil d'administration et de la direction générale. Il a été conduit par Bernard Grynko, président d'ODA.

Pour nourrir cette réflexion, il était important de croiser les regards et de permettre à chacun de s'exprimer. Une vingtaine d'échanges individuels ont été réalisés avec des représentants de chaque partie prenante et de tous les établissements et services de l'association : enfants et adultes accompagnés, familles, professionnels, directeurs, administrateurs et partenaires. Ils ont partagé leur vision de l'identité, des forces et de l'avenir d'ODA, leur vécu, et leurs aspirations.

Le groupe projet s'est réuni quatre fois pour :

- | | | | | |
|---------------------------------------|--|---|---|--|
| Cadrer la méthodologie de la démarche | Débattre des orientations stratégiques | Recueillir les contributions des entretiens individuels | Décider des axes et objectifs 2025-2030 | Valider le texte à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration |
|---------------------------------------|--|---|---|--|



Au total:

50 heures d'entretiens et de réflexions participatives réalisées

Le texte a été approuvé par le Conseil d'administration au mois de mai 2025, et présenté à l'assemblée générale du mois de juin.

Le rêve nécessaire

Marqueur fort de notre identité depuis 170 ans, ce nouveau projet associatif se place résolument sous le signe de l'audace, de la créativité et du rêve.

Le rêve est nécessaire pour nourrir nos capacités d'agir et innover.

Loin d'être déconnecté de la réalité, il est le fruit d'une profonde écoute des aspirations des personnes pour leur vie et de nos différentes parties prenantes.



Respect, Rencontre, Reconnaissance,
on a tous un Rôle à jouer, co-Responsabilité,
Relier, faire que les jours n'effacent
pas les Rêves de la nuit



Écoute des besoins, Élan, Envie,
Éprouver sa liberté, Ensemble, Évoluer,
décrocher des Étoiles



Valeur, Vulnérabilité, Voyage, Vie,
chaque Voix compte



Épanouissement, Estime de soi,
Être auteur de sa vie, Entreprendre,
Essayer, accepter de faire des Erreurs !



Dans les projets personnalisés, on a demandé qu'il y ait toujours un rêve à réaliser !

Sandrine Delattre
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les grands enjeux

Notre environnement est en forte évolution. Ce projet exprime la volonté d'ODA de poursuivre son développement et de relever les défis actuels, tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices. Plusieurs grands enjeux traversent aujourd'hui notre action :

Un changement de paradigme

Le secteur médico-social connaît une mutation profonde : l'autodétermination, la personnalisation des parcours, l'inclusion et la reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes deviennent des repères structurants. Ces évolutions nous amènent à construire, avec les personnes et leur environnement ordinaire, des parcours de vie sur mesure. Ce changement remet en question la logique cloisonnée des établissements spécialisés et nous engage dans une approche plus ouverte et inclusive, où les structures médico-sociales proposent une diversité de services et deviennent des facilitateurs de parcours.

Diversification des publics accompagnés

Les publics que nous accompagnons évoluent. Le vieillissement, les handicaps multiples, la précarité sociale ou l'isolement complexifient de plus en plus les parcours. ODA doit s'adapter à cette diversité et faire évoluer ses réponses. Nos pratiques doivent intégrer ces réalités pour accompagner les personnes dans toute leur singularité.

Reconnaissance des aidants familiaux

Aujourd'hui, entre 8 et 11 millions de personnes en France soutiennent un proche en perte d'autonomie. Parmi elles, 35 % accompagnent un proche en situation de handicap. Les aidants ont un rôle déterminant dans l'accompagnement, pourtant ils restent souvent peu entendus, reconnus et soutenus dans leurs besoins spécifiques. Ils manquent de relais et sont encore trop rarement associés aux projets d'accompagnement, ce qui les fragilise. ODA souhaite renforcer leur reconnaissance et leur soutien : valoriser leurs compétences, proposer des solutions de répit adaptées et créer des espaces pour qu'ils puissent s'impliquer pleinement dans les projets.

 **Être humain, c'est être responsable. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.** 

Antoine de Saint-Éxupéry

La crise des métiers de l'humain

Le secteur est fragilisé par de fortes tensions sur les métiers concernés. Recruter, attirer des talents et fidéliser les professionnels sont devenus des enjeux majeurs. Il est essentiel de mieux comprendre les attentes des équipes et de renforcer leur pouvoir d'agir. L'autodétermination des personnes accompagnées est indissociable de la capacité d'initiative des professionnels qui les soutiennent. Cadres et équipes de terrain sont les premiers acteurs de la transformation.

Au-delà des réponses organisationnelles, il s'agit aujourd'hui de redonner du sens et de la reconnaissance à ces métiers essentiels pour notre société.

Cette évolution appelle des modes de management plus participatifs, fondés sur la confiance et la subsidiarité, pour renforcer l'autonomie des équipes. Elle nécessite de faire évoluer les organisations pour qu'elles deviennent plus agiles, capables d'innover et de s'adapter aux réalités du terrain, sans que la bureaucratie n'entrave leur élan.

 Choisir un métier du travail social, c'est se donner le pouvoir d'agir, avec les personnes que l'on accompagne, pour faire advenir une société inclusive. 

Denis Piveteau

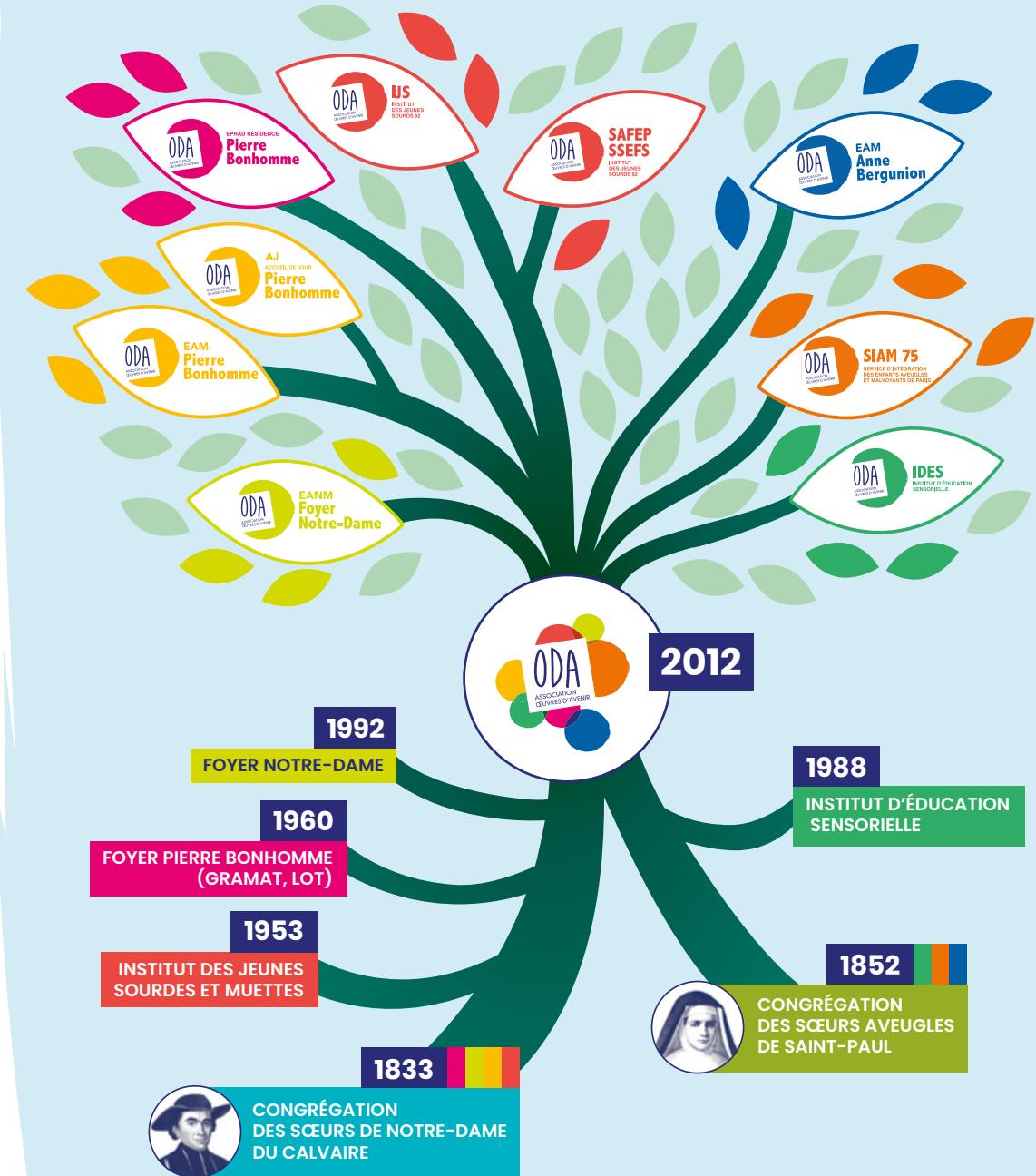


La transition numérique

Les outils numériques ouvrent des potentialités importantes : ils peuvent renforcer l'autonomie des personnes accompagnées et améliorer le travail des professionnels. Cependant, leur usage doit être conduit avec une lucidité concernant les gains de productivité et d'ergonomie qu'ils peuvent effectivement apporter. ODA s'engage à intégrer ces outils avec exigence et responsabilité, comme un appui pour renforcer la qualité de l'accompagnement, tout en affirmant que l'engagement humain restera toujours le premier déterminant de la qualité.

Qui sommes-nous ?

170 ans d'histoire
au service des plus fragiles



Des ressources contraintes

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur les politiques publiques du domaine médico-social s'intensifient. Les marges de manœuvre se resserrent et les dialogues budgétaires sont de plus en plus exigeants.

Dans ce contexte, ODA doit conjuguer deux impératifs : maîtriser ses équilibres financiers tout en préservant sa capacité à innover et à développer des solutions adaptées aux besoins émergents.

La diversification des ressources et la qualité du dialogue avec les financeurs sont déterminantes pour garantir notre autonomie d'action.

Responsabilité sociétale et écologique

Depuis plusieurs années, la société traverse une série de transitions majeures : écologique, sociétale, numérique. Ces transitions bouleversent nos modes de vie et nos repères communs. Les signes de dérèglement s'accumulent : réchauffement du climat, disparition accélérée des espèces, pollution des sols et des eaux. En parallèle, la cohésion sociale se détériore, marquée par la montée de la solitude, des tensions, de la défiance.

Dans ce contexte, les associations ont un rôle à jouer pour promouvoir un modèle de société juste et désirable, dans lequel les limites de chaque personne humaine sont vécues comme une source d'enrichissement mutuel.

C'est ce que l'on appelle une « mission sociétale » : élargir son cœur de mission pour contribuer plus largement au bien commun de notre société. À travers ce projet associatif, ODA pose plusieurs engagements forts en matière sociétale, pour contribuer positivement à la société et à la protection de l'environnement au-delà de son cœur de métier.



Agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre. ➤

Hans Jonas

*Le principe responsabilité.
Une éthique pour la civilisation technologique*

L'association *Œuvres d'Avenir* a été créée en 2012, mais ses racines ont presque deux siècles

Elle est issue de la fusion des œuvres de plusieurs congrégations religieuses fondées dans la première moitié du XIX^e siècle par Anne Bergunion et Pierre Bonhomme, pour venir en aide aux personnes les plus fragiles et atteintes de handicap.

 Je veux que mes sœurs soient aptes à répondre à tous les besoins que réclame l'humanité, serait-ce au bout du monde. ➤



Pierre Bonhomme
FONDATEUR

En 1833, **Pierre Bonhomme**, prêtre du Lot, fonde la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire. Sa personnalité exceptionnelle va le conduire à créer plusieurs institutions dans le Lot et en région parisienne pour pallier l'insuffisance de l'assistance au regard des détresses sociales de son époque : enfants non scolarisés, jeunes sans repères, personnes handicapées et âgées délaissées, et en particulier personnes sourdes abandonnées à leur sort. Diverses sollicitations et opportunités conduisent le Père Bonhomme à développer des actions à Paris puis à acheter en 1861, une propriété à Bourg-la-Reine pour abriter des jeunes et adultes sourds. C'est de cette première action que vont naître les établissements actuels sur ce site.

Dans une démarche similaire, **Anne Bergunion** fonde à Paris en 1852, la Congrégation des Sœurs Aveugles de Saint-Paul, pour permettre aux jeunes filles aveugles et malvoyantes de réaliser leur vocation religieuse au service des non-voyants.

L'abbé Henri Juge, devenu aumônier de la Congrégation, apporte un dévouement à toute épreuve et le soutien de sa foi profonde au développement de l'Œuvre des Jeunes Filles Aveugles.

ODA est née de la fusion des deux associations Institut des Jeunes Sourds et Foyer Notre-Dame créées par la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Calvaire à Bourg-la-Reine, et de l'apport par la Congrégation des Sœurs Aveugles de Saint-Paul de ses établissements regroupés au sein de l'Œuvre des Jeunes Filles Aveugles à Paris. Elle se veut l'héritière de l'œuvre entreprise par les fondateurs en portant une attention toute particulière aux personnes les plus fragiles, dans notre société d'aujourd'hui. Les Congrégations mettent à sa disposition les sites et les infrastructures qu'elles ont développés depuis l'origine et restent engagées dans la gouvernance de l'association. Conformément aux statuts, ODA développe ses activités dans l'intérêt des personnes en situation de handicap et dans le respect des valeurs portées par les congrégations fondatrices.



Notre mission

En 2025, l'association ODA accompagne plus de **600 personnes** en situation de vulnérabilité à tous les âges de la vie : enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

L'association agit pour que chacun puisse s'épanouir en considérant ses besoins matériels, éducatifs, affectifs, culturels et spirituels. Elle accompagne chacun à être acteur de sa vie, en valorisant ses forces et ses capacités, lui permettant d'accéder à ses droits fondamentaux - liberté, dignité, soins, éducation, logement, sécurité, travail, culture - et d'évoluer dans un environnement où il est reconnu, soutenu et aimé.

Elle porte une conviction essentielle : chaque personne, quel que soit son degré de handicap ou sa situation de vulnérabilité, contribue à la richesse de la société.

Fidèle à son histoire et à l'héritage de ses fondateurs, l'association ODA veut œuvrer pour une société plus juste et solidaire, où chaque personne trouve sa place et participe, à sa manière, à la construction d'un monde commun.



ODA compte aujourd'hui :

8 établissements répartis dans 3 départements →

Paris (75)
Bourg-la-Reine (92)
Gramat (46)



Les établissements et services en 2025



BOURG-LA-REINE (92)

IJS (Institut des jeunes sourds)

Enfants avec déficience auditive et troubles du neuro-développement

- 1 Internat 60 places
- 1 Externat 70 places
- Classes externalisées

BOURG-LA-REINE (92)

SAFEP et SSEFS

- Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (0-3 ans)
- Services de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation (3-20 ans)
- 40 places

BOURG-LA-REINE (92)

EAM Pierre Bonhomme (Établissement d'accueil médicalisé)

Adultes avec déficiences auditives, troubles du neuro-développement et troubles du spectre de l'autisme.

- Internat 45 places relevant de l'aide sociale
- Accueil de jour 16 places

BOURG-LA-REINE (92)

EANM Foyer Notre-Dame (Établissement d'accueil non médicalisé)

Adultes avec déficiences auditives, troubles du neuro-développement et troubles du spectre de l'autisme.

- Internat 68 places relevant de l'aide sociale

PARIS (75014)

EAM Anne Bergunion (Établissement d'accueil médicalisé)

Adultes en situations de polyhandicap et déficiences visuelles

- 75 places en internat

PARIS (75014)

IDES (Institut d'éducation sensorielle)

Enfants avec déficiences visuelles et/ou handicaps rares

- 1 Externat de 3 à 20 ans avec une section pédagogique et une section professionnelle
- 1 Internat à partir de 11 ans
- 1 UEE élémentaire à mi-temps
- 68 places

PARIS (75014)

SIAM 75 (Service d'intégration pour aveugles et malvoyants)

Enfants avec déficiences visuelles et troubles du neuro-développement

- 1 Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP) (0-3 ans)
- 1 Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS)
- 60 places



GRAMAT (46)

EHPAD Pierre Bonhomme (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Personnes âgées dépendantes ou atteintes de la maladie d'Alzheimer.

- Hébergement complet
- Hébergement temporaire
- 84 places

Nos parties prenantes

ODA agit avec et pour les personnes les plus vulnérables, mais elle ne le fait pas seule. Elle engage aussi les familles, les professionnels, les bénévoles, les partenaires, les financeurs et, plus largement, les citoyens.

Chacun porte des attentes légitimes, un point de vue qui lui est propre, des droits et des devoirs. Les prendre en compte et les articuler est au cœur de la responsabilité d'ODA.

Ensemble, nous nous efforçons de créer de la valeur partagée pour le bien commun des personnes accompagnées et de la société.



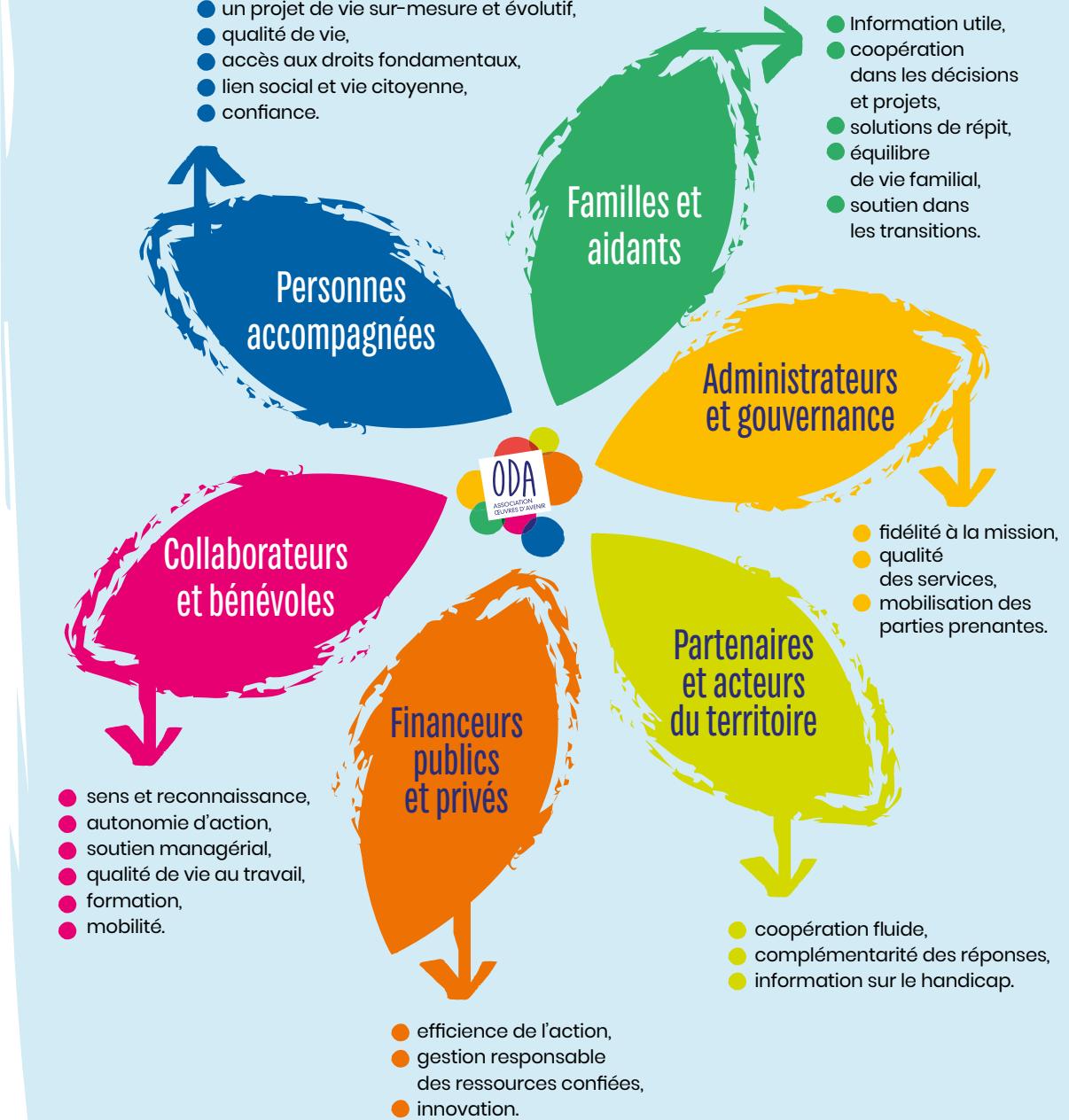
Il est essentiel de développer les capacités de communication de toutes les personnes avec des outils adaptés. >>

Bernard Grynko
PRÉSIDENT



Une association au service du bien commun

- un projet de vie sur-mesure et évolutif,
- qualité de vie,
- accès aux droits fondamentaux,
- lien social et vie citoyenne,
- confiance.



Nos valeurs

Dans un monde où les détresses matérielles et morales se multiplient et où le matérialisme tend à prendre le pas sur l'humain, l'esprit évangélique qui a guidé Anne Bergunion et Pierre Bonhomme demeure profondément actuel.

Fidèle à son héritage, ODA inscrit son action dans un cadre laïc, garantissant le respect des convictions de chacun et la neutralité dans ses pratiques d'accompagnement.

Dans la continuité de cet héritage et en intégrant les réalités d'aujourd'hui, ODA a défini 3 valeurs qui revêtent une importance capitale pour orienter ses actions.

O comme ouverture

Offrir un accueil sans conditions, innover avec audace, croire qu'un mieux est possible et bâtir une société inclusive.

Toute l'histoire d'ODA est celle d'une ouverture à l'autre en situation de fragilité et d'une capacité à se réinventer au fil du temps. Nos fondateurs ont eu l'audace de créer des réponses nouvelles là où rien n'existe encore. Ils ont cru qu'un mieux était possible pour les personnes en situation de handicap. Cet esprit pionnier demeure : nous soutenons des idées émergentes et acceptons de prendre des risques pour bâtir un avenir juste et désirable, avec responsabilité et lucidité. Nous encourageons l'audace et la créativité des professionnels qui sont les moteurs essentiels de l'innovation sociale. C'est en leur faisant confiance,

 Le seul but qui ait collectivement du sens, c'est le "zéro sans solution" : avoir pour chacune et chacun, une "réponse accompagnée." >>

Denis Piveteau
Rapport Zéro sans solution, 2024

en leur donnant les moyens d'agir et d'expérimenter, que nous construirons des accompagnements toujours plus adaptés. Nous voulons créer un environnement de travail stimulant et porteur de sens pour les soutenir dans leur mission. L'ouverture, c'est aussi affirmer que nos établissements et services sont ancrés dans la vie des territoires et de la cité, et qu'ils offrent un accueil inconditionnel, sans discrimination. Nous avons le souci que personne ne reste sans solution sur le bord du chemin, et restons à l'écoute des nouveaux besoins. Enfin, l'ouverture signifie participer à la construction d'une société véritablement inclusive, accueillante et accessible à tous. Une société qui accepte la vulnérabilité de chacun et reconnaît la différence comme une source d'enrichissement mutuel.

D comme dignité

Reconnaitre la valeur inaliénable de chaque personne, de son autonomie et de ses potentialités.

ODA affirme le respect primordial de la dignité de chaque personne. Quelles que soient ses origines, ses croyances, son parcours ou ses difficultés, chaque individu doit être reconnu dans sa valeur et dans ce qui le rend unique, sans être réduit aux limites imposées par sa situation.

Chaque personne participe à la richesse de notre monde commun.

L'accompagnement proposé prend en compte toutes les dimensions de la personne : physique, émotionnelle, intellectuelle et spirituelle. Il passe par la recherche, l'écoute et le respect de la volonté de la personne.

A comme alliance

Placer la relation au cœur de l'accompagnement et co-construire avec tous

ODA place la qualité des relations au cœur de l'accompagnement. Cela se traduit par la bienveillance, la curiosité, l'empathie et le respect de chacun. Faire vivre cette relation, c'est faire preuve de générosité par un geste, un regard, un mot délicat ou un sourire... ces attentions sont porteuses d'espérance, elles permettent d'avancer malgré les fragilités. L'entraide et la convivialité rythment le quotidien de notre association à taille humaine. Nous favorisons des échanges simples et sincères. Le rire et la fête font partie de notre culture !

Nous croyons en la capacité de chacun à évoluer, à gagner en autonomie et à être acteur de sa vie, dès lors qu'il bénéficie d'un accompagnement respectueux de son individualité. Plutôt que de nous focaliser sur les manques ou les limites, nous choisissons de nous appuyer sur les forces et les potentialités de chacun.

Cette vision positive et exigeante de l'accompagnement permet de redonner confiance et pouvoir d'agir, en valorisant les réussites, aussi modestes soient-elles.

< Il y a une co-responsabilité entre personnes accompagnées, familles, professionnels et gouvernance pour faire croître les capacités et les compétences. >>

Sœur Margaret Bouillard
RELIGIEUSE DES CONGRÉGATIONS FONDATRICES

Nous avons tous un rôle à jouer dans la construction d'une société plus juste et solidaire. Faire alliance, c'est aussi se reconnaître mutuellement responsables. C'est construire la confiance, dialoguer et comprendre les enjeux de chacun au service de ce bien commun.

La personne accompagnée n'est jamais un destinataire passif : elle participe, à sa manière, à son propre avenir et à notre projet collectif.

Nous faisons alliance avec les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels, les partenaires et les citoyens pour bâtir une société où chacun a sa place et peut contribuer.

Notre gouvernance

La gouvernance d'ODA est assurée par un conseil d'administration avec l'appui de plusieurs commissions et d'une direction générale.

Le conseil d'administration est le moteur stratégique. Il oriente la politique associative, veille au respect des valeurs et prend les décisions majeures relatives au développement d'ODA. Il réunit des membres de la société civile et des congrégations fondatrices des activités et propriétaires des sites sur lesquels nous sommes implantés.

La direction générale est chargée de définir la stratégie qui décline le projet d'ODA. Elle pilote les activités des établissements et services en lien avec les directrices et directeurs. Elle est un catalyseur d'innovation et de transformation, pour accompagner les équipes, en vue d'offrir aux personnes en situation de handicap et aux aînés, un accompagnement dynamique, humain et respectueux de leurs besoins. Elle assure des fonctions supports centralisées : ressources humaines, qualité, finances, communication, systèmes d'information et gestion du patrimoine.

Plusieurs commissions renforcent l'action du conseil d'administration, en mobilisant administrateurs, cadres et salariés selon les sujets :

Le comité finances
Il intervient à toutes les étapes des processus budgétaires et financiers.

Le comité d'éthique (la REF'ODA)
Il peut être saisi par l'ensemble des salariés.

Le comité qualité (ELAN)
et ses déclinaisons par établissement en charge de la démarche qualité à tous les niveaux de l'organisation, ainsi que du soutien au processus de préparation des évaluations externes.

Nos ambitions pour 2030

Pour les prochaines années, ODA a identifié trois grandes ambitions qui se déclinent en douze objectifs :



Accompagner chaque personne vers son propre avenir

Objectif 1

Permettre à chacun de devenir acteur de sa vie et d'exprimer ses choix avec les soutiens adaptés

- Former les acteurs de l'association aux nouvelles approches de l'autodétermination et de la pairaidance.
- Renforcer la participation des personnes accompagnées dans tous les projets d'ODA.
- Faire évoluer nos processus de personnalisation et trames de projets personnalisés pour qu'elles intègrent toutes les dimensions du fonctionnement (santé, communication, vie sociale, scolarisation, emploi, citoyenneté, attentes spirituelles etc.), la notion de parcours de vie et l'accompagnement inclusif.
- Créer et reconnaître les nouveaux métiers de coordination et de facilitation de parcours.

Objectif 2

Actualiser nos pratiques au regard de l'évolution des besoins et des connaissances actuelles

- Adapter nos accompagnements aux avancées conceptuelles sur les représentations du handicap, à l'état des connaissances scientifiques et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Adapter nos pratiques à l'évolution des publics que nous accompagnons (TND, TSA, polyhandicap, situations sociales complexes et vieillissement).
- Développer des expertises spécifiques : communication alternative et améliorée (CAA), gestion des comportements défis, etc.
- Développer la réflexion éthique, notamment sur les questions délicates de l'équilibre entre projet individuel et contraintes du collectif, protection et prise de risque, consentement dans les relations affectives et sexuelles ou encore accompagnement de la fin de vie.
- Favoriser le partage d'expertise entre les secteurs handicap et grand âge.



Objectif 3

Favoriser la vie sociale, affective et citoyenne

- Développer l'accès aux activités culturelles, sportives, de vacances et de loisirs, en lien avec le droit commun.
- Favoriser l'accès de tous à nos infrastructures.
- Accompagner la vie affective dans un cadre éthique et bienveillant
- Favoriser les rencontres entre personnes accompagnées par les différents établissements et services d'ODA.
- Faciliter l'accès à l'information sur les droits et devoirs des citoyens et accompagner celles et ceux qui souhaitent voter.
- Accompagner les personnes qui souhaitent exercer une représentation au sein de l'association ou dans une instance participative du territoire.

Objectif 4

Reconnaitre et soutenir les familles et les proches

- Renforcer la communication avec les familles et leur connaissance de l'association.
- Conforter la cohérence entre l'accompagnement en établissement et la vie familiale.
- Développer des espaces d'écoute, d'information et de répit pour les aidants.
- Valoriser les expertises d'usage des familles en vue de favoriser le croisement des regards au service du parcours de la personne.



Construire une société plus ouverte et inclusive

Objectif 5

Développer des services souples et évolutifs

- Offrir la possibilité de combiner plusieurs modalités d'accompagnement selon les besoins : en établissement (avec ou sans internat) ou en milieu ordinaire.
- Initier une réflexion sur la transformation de l'offre d'ODA en plateforme de services.
- Développer la fonction d'appui ressource au milieu ordinaire pour transférer des compétences aux acteurs et citoyens qui ne sont pas spécialistes du handicap.

Objectif 6

Développer l'inclusion par l'habitat, la formation professionnelle et l'emploi

- Développer une culture du « chez soi » dans les établissements, dans laquelle les personnes peuvent plus aisément vivre à leur rythme, meubler leur intérieur à leur goût et accueillir leurs proches.
- Expérimenter des modèles d'habitat inclusif.
- Développer des passerelles vers l'insertion professionnelle et les dispositifs d'accompagnement à l'emploi.
- Soutenir les entreprises dans l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Objectif 7

Fédérer les forces du territoire pour une inclusion co-construite

- Mobiliser les acteurs du médico-social, du sanitaire, de l'éducation ou encore du monde du travail pour créer des solutions adaptées et inclusives.
- Co-construire des projets avec les collectivités locales et les citoyens des territoires.

Objectif 8

Promouvoir l'inclusion et changer les regards

- Développer nos actions de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une société plus inclusive.
- Rendre visibles les réussites, les rôles positifs et les parcours singuliers des personnes accompagnées.



Consolider ODA pour mieux accompagner demain

Objectif 9

Valoriser et renforcer la capacité d'agir des collaborateurs

- Développer les partages de pratique et d'expertises.
- Accompagner la montée en compétence des collaborateurs, adapter les parcours professionnels et la formation continue à l'évolution des besoins.
- Favoriser la participation des équipes à l'élaboration et à l'amélioration des services d'ODA.
- Renforcer la connaissance de l'association et le sentiment d'appartenance.
- Mieux intégrer et accueillir tous les nouveaux collaborateurs.
- Renforcer la qualité de vie au travail.

Objectif 10

Gagner en agilité, développer l'innovation et la recherche

- Développer une organisation agile, souple et réactive pour s'adapter aux évolutions des publics et de l'environnement, au plus proche des réalités de terrain.
- Encourager et soutenir les projets innovants.
- Assurer une veille des solutions innovantes et adopter une démarche prospective.
- Créer des synergies avec le monde de la recherche.
- Développer des outils numériques pour favoriser l'autonomie des personnes et améliorer l'ergonomie des outils de travail des équipes.

Objectif 11

Développer et structurer ODA

- Diversifier les sources de financement pour garantir l'indépendance et la solidité d'ODA et comme support supplémentaire à la création de solutions nouvelles.
- Poursuivre un développement maîtrisé pour continuer de répondre aux attentes des personnes sans réponse et d'adapter nos services, tout en préservant la taille humaine de notre association et la fidélité à ses valeurs fondatrices.
- Intégrer de nouvelles compétences au sein de notre gouvernance pour mieux anticiper les évolutions du secteur.
- Accroître la visibilité d'ODA.
- Réaliser des reportages pour mieux rendre visibles la qualité de nos services et les parcours inspirants des acteurs de l'association.
- Enrichir et mettre à jour notre site Internet.

Objectif 12

Réduire notre impact environnemental, engager notre transition écologique et énergétique

- Réaliser un état des lieux pour élaborer une feuille de route
- Gérer en responsabilité nos ressources : limiter notre empreinte carbone, notre impact sur la pollution des sols et de l'eau, et contribuer à préserver la biodiversité.
- Consommer de manière plus durable et responsable, mettre en place une politique d'achat (seconde main, informatique, alimentation, transport etc.).
- Optimiser l'efficacité énergétique de notre bâti.
- Promouvoir une mobilité responsable.
- Promouvoir les écogestes (utilisation du chauffage, de la climatisation).



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce projet associatif.

Ce projet n'est pas qu'un document de travail, c'est une boussole pour guider l'association dans les cinq années à venir et inspirer chacune de nos actions quotidiennes. Il incarne notre ambition fondamentale : concilier fidélité à notre histoire et capacité d'adaptation aux défis contemporains, tout en restant profondément à l'écoute des personnes que nous accompagnons et des collaborateurs qui font vivre notre mission.

Chacun des axes va être décliné en actions concrètes, avec un calendrier, des pilotes et un suivi annuel d'avancement. Sa réussite repose sur la participation de chacun.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Le cœur se gagne par le cœur.

Pierre Bonhomme
FONDATEUR

J'aimerais être plus libre de faire ce que je veux quand je veux, d'avoir mes horaires.

Coralie
RÉSIDENTE

Les nouveaux modèles comme l'habitat inclusif sont à la fois plus adaptés aux besoins des personnes et plus motivant pour les équipes. Le "chez soi" a plus de sens pour tout le monde.

Muriel
BÉNÉVOLE ODA

L'esprit de famille est central chez ODA. Il faut vraiment le préserver ! Nous sommes des lieux de vie au sens de la loi de 2002.

Johana
DIRECTRICE D'ÉTABLISSEMENT

L'écoute des besoins est première.

Stéphane
ADMINISTRATEUR

On développe la pairaidance à l'IDES : on repère un domaine dans lequel le jeune est particulièrement performant et on lui propose d'accompagner un autre jeune. C'est très intéressant comme mode d'apprentissage !

Valérie
PROFESSIONNELLE DE L'IDES

La vulnérabilité nous concerne tous, on a tous des souffrances, personne ne doit rester à la porte.

Sœur Marie
RELIGIEUSE

La qualité de vie au travail, c'est donner de la latitude aux professionnels. Redonner du sens au travail.

Brigitte
DIRECTRICE D'ÉTABLISSEMENT

J'aimerais qu'on me donne plus de responsabilités.

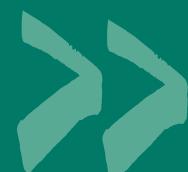
Sylvie
JEUNE FEMME ACCOMPAGNÉE

L'indépendance pour moi c'est savoir que je peux faire les choses seule, que je suis capable, ressentir de l'estime de moi, éprouver ma liberté, c'est une question d'épanouissement.

Marina
RÉSIDENTE ÉLUE DU CVS ET DU GROUPE AUTODÉTERMINATION DE L'ARS

Le combat pour la reconnaissance des personnes « accompagnées » au titre de leur « pouvoir d'agir » est, au fond, le même que celui de la reconnaissance sociale et statutaire des professionnels qui les accompagnent.

Denis Piveteau



Association œuvres d'avenir
88 avenue Denfert-Rochereau 75014 Paris
5 rue Ravon 92340 Bourg-la-Reine

www.oda.fr

